

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 27 JUIN 2013

LES PARTICIPANTS

⇒ **Les représentants des communes**

- Xavier CADORET, maire de Saint-Gérard-le-Puy, président de la communauté de Communes Varennes Forterre, président de la CDPPT de l'Allier.
- Michel GUYOT, maire de Saint Germain des Fossés

⇒ **Les représentants du Conseil Général**

- Dominique BIDEY, conseiller général du canton d'Ébreuil, membre titulaire.

⇒ **Les représentants du Conseil Régional**

- Henri MALAVAUD, conseiller régional, membre titulaire.

⇒ **Les représentants de la Préfecture de l'Allier**

- Jean-Luc GALLAND, coordinateur général des missions, développement local et suivi budgétaire des politiques d'intervention de l'Etat.

⇒ **Les représentants de La Poste**

- François THEZ, délégué régional du Groupe La Poste.
- Gilles MAZOYER, délégué départemental du Groupe La Poste.
- Daniel BOUCULAT, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste.
- Christine LAGRIFFOUL, Poste Immo.

⇒ **Secrétariat**

- Daniel BOUCULAT, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste.

LES ABSENTS EXCUSES

⇒ **Les représentants des communes comportant une zone urbaine sensible**

- Jean-Pierre MONCILOVIC, conseiller municipal de la ville de Montluçon, membre titulaire.
- Gilles BERRAT, maire de Varennes-sur-Têche, membre titulaire.
- Bernadette RONDEPIERRE, conseillère régionale, membre titulaire.
- André BIDAUD, conseiller général du canton de Chantelle, membre titulaire.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte rendu de la CDPPT du 22 février 2013

2. Fonds postal de péréquation territoriale :

- Point sur la préparation du Contrat de Présence Postale Territoriale 2014-2016
- Etat d'avancement des projets
- Demandes de concours financiers
- Bilan des concertations, évolution des points de contacts

3. L'actualité des métiers :

- Intervention Poste Immo
- Courrier
- Enseigne : mesures estivales et adaptations des organisations

1. Adoption du compte rendu de la CDPPT du 22 février 2013

Le compte rendu est adopté et signé par le président et le secrétaire.

Gilles MAZOYER présente l'ordre du jour

2. Fonds postal de péréquation territoriale :

• Point sur la préparation du Contrat de Présence Postale Territoriale 2014-2016

Xavier CADORET rappelle le cadencement de préparation du nouveau plan :

1. Recueil des avis des membres des CDPPT en février
2. Débat sur les propositions des CDPPT d'Auvergne le 21 mars à Clermont Ferrand
3. mai et juin : orientations du futur contrat.
4. juillet et août : premier projet de texte.
5. le 2 octobre : rencontre annuelle des Pdts de CDPPT. A l'instar de 2012, les présidents de CDPPT seront invités à participer à des ateliers la veille de la plénière
6. octobre et novembre : finalisation du texte du contrat.
7. décembre : signature du contrat (AMF/État/La Poste).

Il présente les constats :

- une baisse du courrier de 20% depuis 2008, baisse de fréquentation au guichet et baisse du volume des retraits aux distributeurs d'argent
- une adaptation du maillage par transformation APC/RPC, actuellement 52% de BP et 48% de partenariat
- un renouveau de la réflexion avec dévolution à l'intercommunalité et permettre d'avoir une accessibilité numérique
- la demande de rénovation des bureaux présente moins d'intérêt

Le président indique que le nombre de communes éligibles est en baisse, les communes englobées en zone urbaines sont sorties de même que les bureaux rénovés.

Le programme 3 sera abondé au dépend du programme 6, ce qui pourra avoir pour effet de mettre fin au gel des horaires au-delà des 12H hebdomadaires.

L'état demande de préciser l'utilisation future du fond: nouvelles utilisations et précision sur les maintiens.

Pour les ZUS l'utilisation sera priorisée vers les ESCI.

Pour les CDPPT possibilité d'innovation avec un budget alloué à la communication pour faire connaître l'utilisation du fond de péréquation.

M. BIDET précise que pour lui l'avis des communautés de communes doit rester un avis et que le niveau municipal doit rester décideur.

Etat d'avancement des projets

→ Programme 3 :

-Rénovations de Bureau de Poste déjà effectuées : Chevagnes, Le Mayet de Montagne, Marcillat en Combrailles.
- En cours le bureau de Lapalisse qui rouvrira fin juillet.

-Pour mémoire : programmation Programme 3 (CDPPT 22 juin 2012)

- 1- Nérès Les Bains (desservant une zone prioritaire)
- 2- Buxières Les Mines
- 3- Vendat (desservant une zone prioritaire)
- 4- Chantelle

L'enveloppe étant consommée, il est actée par la commission que ces sites seront reconduits pour 2014, cette décision permettant de commencer à travailler sur ces projets pour Postimmo

Les représentants de La Poste rappellent que cette programmation sera fonction des dépenses réalisables dans le cadre du fonds de péréquation 2014.

-Concours financiers : APC de Le Brethon, APC de St Germain de Salles, APC de St Léopardin d'Augy.

→ Programme ZUS :

Un complément de 10 000€ est enregistré pour le bureau de Montluçon Fontbouillant.

Xavier CADORET fait remarquer aux membres de la commission que le département de l'Allier consomme largement son enveloppe, et que cette situation n'est pas la même sur tous les départements, c'est la raison pour laquelle certains présidents de CDPPT ont fait la demande de la fongibilité de l'enveloppe départementale.

• Etude des demandes de concours financier :

Etude du dossier de l'APC de Le Brethon

Les membres de la CDPPT étudient le dossier transmis par la commune de **Le Brethon** pour la création de la maison de services.

Après examen, la Commission accepte le soutien financier à la commune de **Le Brethon**, elle décide d'accorder un concours financier de 8 361.20 € HT dans le cadre du fonds postal de péréquation territoriale et dans le respect du plafond réglementaire fixant à 80% maximum le total des subventions pour une même opération.

Etude du dossier de l'APC de St Germain de Salles

Les membres de la CDPPT étudient le dossier transmis par la commune de **St Germain de Salles** au titre de la mise aux normes de l'APC.

Après examen, la Commission accepte le soutien financier à la commune de **St Germain de Salles**, elle décide d'accorder un concours financier de 7 461.00 € HT dans le cadre du fonds postal de péréquation territoriale et dans le respect du plafond réglementaire fixant à 80% maximum le total des subventions pour une même opération.

Etude du dossier de l'APC de St Léopardin d'Augy

Les membres de la CDPPT étudient le dossier transmis par la commune de **St Léopardin d'Augy** au titre de la création de l'APC mutualisée avec la bibliothèque et le PIMS.

Après examen, la Commission accepte le soutien financier à la commune de **St Léopardin d'Augy**, elle décide d'accorder un concours financier de 3 382.92 € HT dans le cadre du fonds postal de péréquation territoriale et dans le respect du plafond réglementaire fixant à 80% maximum le total des subventions pour une même opération.

M. Galland souligne le côté innovant et intéressant des 2 projets de mutualisation.

M.MAZOYER revient sur le fait que nous devons travailler sur ce type de projets de mutualisation afin d'encourager les communes à envisager les transformations de bureau de poste en APC et propose qu'un recueil de bonnes pratiques soit fait sur ce sujet.

• **Bilan des concertations, évolution des points de contacts**

Présentation de la liste des communes restantes à rencontrer dans le cadre des concertations.

Point sur les concertations en cours :

- Saint Rémy en Rollat: **Gérant Vival intéressé par RPC, refus du conseil municipal sans délibération.**
- Gannay Sur Loire, Garnat Sur Engièvre: **Refus de partenariat avec délibération.**
- Coulevre, Thiel Sur Arcolin, Diou, Lusigny, Pouzy-Mesangy, Arfeuilles: **refus de partenariat sans délibération.**
- Sanssat: **refus de partenariat avec délibération et demande de restitution des locaux.**
- Villeneuve Sur Allier: **réflexion sur la mutualisation APC / secrétariat de mairie.**
- **Saint Léopardin d'Augy:** APC mutualisée avec Bibliothèque et PIMS. Ouverture prévue le 1er septembre 2013.

La commission enregistre la décision de la commune de Sanssat de fermeture du bureau .

Daniel Bouculat informe la commission que la mairie de Toulon sur Allier demande la création d'un RELAI POSTE pour la buraliste de sa commune.

Xavier Cadoret informe la commission que M. Blettery l'a sollicité pour la création d'un RPC dans un commerce à Saint-Nicolas-des-Biefs

A charge pour Daniel Bouculat de rencontrer les commerçants demandeurs et de faire un compte rendu de ces visites.

3. L'actualité des métiers :

- **Intervention PosteImmo**

Christine Lagriffoul, responsable POST IMMO sur la région Auvergne Limousin présente l'activité de ses services.

Post Immo qui est la foncière du groupe a pour mission de gérer pour les métiers du groupe la Poste l'ensemble de l'immobilier qu'il soit patrimonial ou locatif.

Pour l'Allier cela représente 110 immeubles dont 21 patrimoniaux pour une surface de plus de 23000m² dont 16 600 m² en patrimonial.

En 2012, l'investissement sur l'Allier s'est élevé à 2,9 millions d'Euro dont 837 k€ au titre du fond de péréquation.

De gros efforts sont actuellement faits pour répondre aux obligations concernant l'accès aux établissements aux personnes à mobilité réduite. Sur l'Allier, 100% des bâtiments patrimoniaux sont aux normes et 41% des locaux en location le sont également.

Elle aborde enfin la politique de cession actuelle du groupe La Poste.

Pour Michel GUYOT l'annonce de la vente d'un immeuble par la Poste peut créer la confusion et être assimilé à un futur départ des services postaux. Christine Lagriffoul précise que la démarche du Groupe est uniquement de rechercher une optimisation de son parc immobilier.

Jean-Luc Galland demande quelle est la stratégie en matière d'économie d'énergie ?

Christine Lagriffoul précise que pour les immeubles patrimoniaux, une part des investissements concerne les économies d'énergies. Ces évolutions prennent des voies très différentes comme par exemple par l'accès à un réseau de chauffage collectif (cas de la PPDC de Vichy).

Daniel Bouculat transmettra la présentation de PosteImmo par mail.

- **Courrier**

Gilles Mazoyer présente le projet 100% réception choisie, avec ses évolutions tout au long de cette année et les perspectives à moyen terme.

- **Enseigne**

Mesures estivales

Daniel Bouculat présente les mesures estivales reconduites de 2012 et les nouvelles mesures validées par les élus concernés.

Adaptation des organisations

Daniel Bouculat présente les territoires en adaptation en rappelant que les modifications attendue par la poste sont discutées avec les élus avant finalisation.

Prochaine CDPPT, vendredi 29 novembre 2013.

Le Président remercie les membres de la Commission pour leur participation et clôture la séance.

Le président,
Xavier CADORET

Le secrétaire de séance,
Daniel Bouculat

